



CRÉATION D'UN COMPTE VOILÀ!

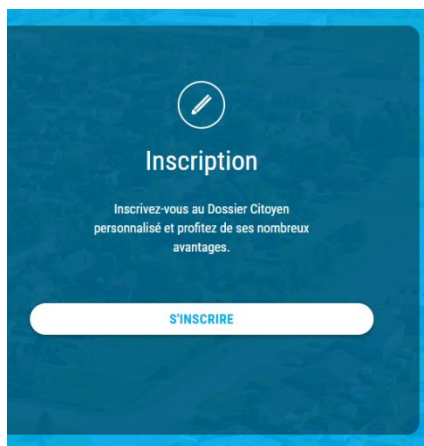
Qu'est-ce que Voilà?!

Voilà! est un dossier citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la ville. C'est la plate-forme pour consulter votre compte de taxes en ligne tant attendue!

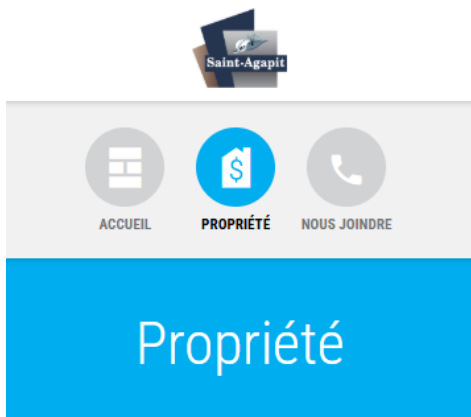
Comment vous inscrire au portail citoyen Voilà?

Si vous souhaitez vous inscrire au portail citoyen Voilà, veuillez-vous rendre au <https://st-agapit.appvoila.com/fr/>

Remplissez ensuite le formulaire d'inscription avec vos renseignements personnels, puis cliquez sur « Créer mon compte ».

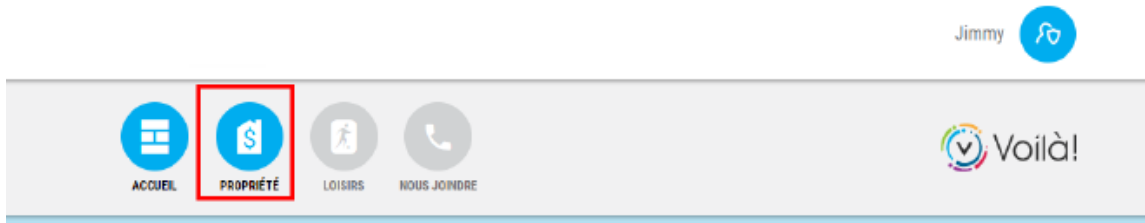


Et Voilà! Vous accédez automatiquement à votre profil citoyen



L'onglet **Taxation /Compte de taxes /Propriété** permet de centraliser les informations relatives à une ou plusieurs propriété(s) ajoutée(s).

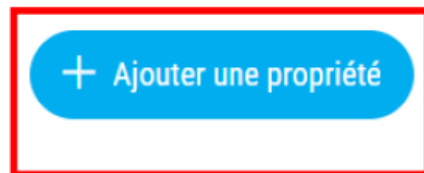
Vous pourrez notamment visualiser votre compte de taxes.



AJOUTER UNE OU PLUSIEURS PROPRIÉTÉ(S)

Pour ajouter une propriété dans votre profil, vous aurez besoin de votre compte de taxes format papier de l'année courante.

Vous devez d'abord cliquer sur **Ajouter une propriété**.



Vous n'avez pas encore ajouté de propriété à votre compte.

Effectuer ensuite une recherche par adresse ou par numéro de matricule.

Taper le numéro civique de l'adresse ou les premiers chiffres du numéro de matricule.

Sélectionner l'adresse ou le numéro de matricule proposé par le système, puis cliquer sur **Confirmer**. Répéter pour chaque propriété à ajouter.

Ajouter une propriété

Si votre adresse ne comporte aucun numéro civique, veuillez effectuer la recherche par matricule.

Rechercher par adresse Rechercher par matricule

12

- 1012 RUE NOTRE-DAME
- 106 - 112 RUE PEPIN
- 107 - 112 CHEMIN DE LA RIVIERE
- 112 - 112 #A AVENUE GODIN
- 112 - 116 RUE DE L'EGLISE

AJOUTER UN COMPTE DE TAXES

Une fois que la propriété a été ajoutée à votre profil, vous pourrez ajouter un compte de taxes.

Cliquer sur **Ajouter un compte de taxes**.

Répéter pour chaque compte de taxes à ajouter.

Adresse : 1012 RUE NOTRE-DAME
Matricule : 1271-42-8005-0-000-0000
Valeur de l'immeuble : 172 100 \$

Supprimer la propriété

Consulter mes comptes de taxes
Ajouter cette propriété aux comptes de taxes en ligne

+ Ajouter un compte de taxes

À l'aide de votre compte de taxes format papier, **compléter les 2 informations demandées**:

- Numéro de compte
- Montant total du premier versement

Fournir les informations relatives au compte

Inscription aux comptes de taxes en ligne ?

Veillez entrer les informations du compte de taxes annuel.

.....

Numéro de compte (saisir les tirets si applicable)

.....

Montant du premier versement

.....

Confirmer Annuler

S'ABONNER AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne pour l'année suivante.

Cliquez sur **recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne**

Adresse : 346 RUE DU BOSQUET
Matricule : 2566-54-8149-0-000-0000
Valeur de l'immeuble : 413 000 \$

Supprimer la propriété

Consulter mes comptes de taxes

	Date de facturation	Année d'imposition	Numéro de compte	Type de facturation	Montant facturé
 VOU	2017-01-01	2017	2017-000001	Annuelle	200,34 \$

Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne

STATUT D'ABONNEMENT AUX COMPTES DE TAXES EN LIGNE

Vous n'êtes actuellement pas abonné(e) afin de recevoir les comptes de taxes en ligne seulement. Vous recevrez donc une copie papier de votre compte de taxes.

Pour compléter l'abonnement, confirmer votre demande en cochant la case **J'accepte de recevoir uniquement mon compte de taxes en ligne**.

Note: Un seul abonnement pour compte de taxes en ligne par propriété.

Inscription aux comptes de taxes en ligne

J'aimerais recevoir mes comptes de taxes en ligne seulement (aucune copie papier).

Important

- En choisissant cette option, seulement la version électronique sera disponible dans votre Dossier Citoyen. Aucune copie papier du compte de taxes municipales ne sera envoyée pour cette propriété.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que les versements soient effectués au plus tard aux dates d'échéance de l'année concernée.
- Lorsque votre compte de taxes en ligne sera déposé dans votre Dossier Citoyen, vous recevrez un courriel de confirmation à l'adresse que vous utilisez pour vous connecter.
- Lors d'une transaction immobilière, les comptes de taxes en ligne seront automatiquement désactivés.
- Vous pouvez annuler en tout temps l'adhésion aux comptes de taxes en ligne seulement et recevoir à nouveau la copie papier par la poste.

Accepter

Annuler

FAIRE LE PAIEMENT EN LIGNE DE VOS TAXES

Informations à venir en 2026